

## Programmes et cours

# Programmes de 2e cycle

### Programmes

## Maîtrise en administration publique

### Profil pour gestionnaires

#### Concentration : Gestion publique (1854)

#### Grade et crédits

Maître en administration publique (M.A.P.) - 45 crédits

#### Clientèle

Le programme est destiné à des personnes possédant une expérience appropriée de gestion, de préférence au sein de l'administration publique.

#### Objectifs

Le profil pour gestionnaires de la maîtrise en administration publique vise à rendre l'étudiant ou l'étudiante apte à répondre aux exigences de l'administration publique, à diriger et à gérer avec efficacité les organisations, les programmes et les ressources dont il ou elle a la responsabilité comme gestionnaire.

#### Conditions d'admission

La personne candidate :

- doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, sans reconnaissance de discipline en particulier, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou, le cas échéant, avoir réussi une propédeutique avec la moyenne cumulative exigée;
- non québécois doit détenir l'équivalent du baccalauréat québécois requérant au moins 16 années de scolarité;
- doit avoir deux années d'expérience de travail de niveau professionnel et démontrer une expérience appropriée de gestion;
- qui ne détient pas un baccalauréat ou l'équivalent peut être admise à ce programme si elle possède des connaissances appropriées, la formation ou une expérience significative de travail d'au moins dix (10) ans à titre de professionnelle ou, le cas échéant, si elle réussit une propédeutique. Le coordonnateur des études évaluera les connaissances et l'expérience de la personne candidate;
- doit posséder une très bonne connaissance de la langue française, conformément aux exigences linguistiques de l'ENAP;
- doit posséder une compréhension jugée suffisante de l'anglais écrit, conformément aux exigences linguistiques de l'ENAP;
- doit, s'il y a lieu, se soumettre à des tests ou à des entrevues.

#### Caractéristiques

**Barreau du Québec:** Tout au long du cheminement de l'étudiant, cette formation est reconnue par le Barreau du Québec aux fins de la formation continue obligatoire.

Les cours relatifs aux finances et à la gestion, dans le cadre des programmes de l'ENAP sont reconnus pour les membres de la Chambre des notaires du Québec, comme une activité de formation en vertu de l'article 5 du *Règlement sur la formation continue obligatoire des notaires*.



#### Structure et cheminement

Avant de s'inscrire à tout autre cours de son programme, l'étudiant doit s'inscrire aux cours obligatoires ENP7303, ENP7505 et ENP7212. Seul le coordonnateur des études du lieu d'études peut accorder une dérogation à cette règle. Les étudiants ayant un baccalauréat en gestion publique pourraient obtenir une substitution pour le cours ENP7303. Les étudiants ayant un baccalauréat en sciences politiques pourraient obtenir une substitution pour le cours ENP7505. L'étudiant doit avoir acquis un minimum de 2 années d'expérience de travail de niveau professionnel dans une organisation du Réseau de la santé et des services sociaux du Québec pour s'inscrire au cours ENP7328. Nous suggérons aux étudiants de s'inscrire au cours ENP7308 pour ceux désirant réaliser un projet d'intervention.

Activité d'intégration obligatoire: Projet d'intervention (ENP7198 - 12 crédits) **OU** Séminaire d'intégration en management public (ENP7905 - 6 crédits) et 2 cours reconnus dans le programme et approuvés par le responsable des études de lieu d'études (6crédits). L'étudiant ne peut s'inscrire à l'activité ENP7198 qu'après avoir réalisé 24 crédits de son programme, incluant les cours obligatoires. L'étudiant peut s'inscrire à l'activité ENP7905 seulement s'il a déjà complété trente trois (33) crédits, comprenant tous les crédits rattachés aux cours obligatoires.

Chaque cours équivaut à 3 crédits et a une durée de 45 heures. Les 45 crédits se répartissent ainsi:

[Masquer le descriptif des cours](#)

## Cours obligatoires - 9 crédits

ENP7212 [Compétences de gestion et développement de carrière](#)

### Descriptif

Ce cours a comme objectif de faire comprendre à l'étudiant, autant au plan théorique qu'au plan pratique, ce que signifie se développer comme gestionnaire. Il lui permettra d'une part, de réfléchir sur ses objectifs de formation et d'établir un bilan de ses compétences de gestion et, d'autre part, d'avoir un aperçu de la contribution que peuvent apporter à la formation d'un gestionnaire public, les divers enseignements de l'École ainsi que les disciplines auxquelles ils se rattachent. Ce cours servira de soutien principal pour aider l'étudiant à définir les composantes de son "plan personnel de formation".

### Objectifs

À la suite de ce cours, l'étudiant(e) devra avoir réalisé un «Plan de développement professionnel» (PDP), à partir d'un bilan de carrière et d'un bilan de compétences en gestion, afin d'identifier ses objectifs de développement de carrière, de faire ses choix de cours à l'intérieur du programme de Maîtrise, conformes avec ses priorités actuelles et futures. Ce choix devra s'inscrire à l'intérieur du Profil de compétences privilégié par l'ENAP.

Plus spécifiquement, ce cours permettra à l'étudiant(e) de :

- connaître les principales théories et études sur les étapes de la vie adulte et le développement des gestionnaires;
- faire le point sur son cheminement personnel de carrière;
- évaluer ses compétences en gestion;
- se familiariser avec divers outils de diagnostic sur le développement de carrière, dans le but de pouvoir les utiliser tout au long de sa carrière;
- développer une compréhension claire du programme de la Maîtrise, de ses exigences et du profil qui est privilégié par l'ENAP;
- à partir des résultats des diagnostics proposés et des compétences privilégiées par l'ENAP, amorcer une réflexion afin de poursuivre son cheminement par un choix de cours pertinent à ses compétences et objectifs professionnels;
- élaborer un Plan de développement professionnel (PDP) appuyé sur les apports théoriques, les réflexions personnelles et de groupe, les résultats de diagnostics et les échanges personnalisés avec les professeurs. Ce Plan devra tenir compte des objectifs de chacun et des types de compétences à développer, telles que privilégiées par l'ENAP.

**Barreau du Québec:** Dans le cadre des études libres et des programmes courts, ce cours n'est pas reconnu par le Barreau du Québec aux fins de la formation continue obligatoire.

ENP7303 [Management des organisations publiques](#)

### Descriptif

Ce cours vise à étudier la multiplicité des éléments qui composent la pratique du management public ainsi que leurs interrelations de façon à approfondir la complexité inhérente à la gestion des organisations publiques. Abordant tant les fondements du management public que les théories et les modèles émergents dans le domaine, le cours explore plusieurs courants de pensée qui permettent d'examiner sous différents angles les problématiques contemporaines de la gestion des organisations publiques. Les principaux thèmes abordés sont les particularités des organisations publiques et de leur environnement, le métier de gestionnaire, les processus décisionnels, les fonctions de planification, d'organisation et de contrôle, les dimensions humaines de la gestion et le leadership. L'approche pédagogique privilégie l'appropriation de connaissances théoriques et leur utilisation dans des situations concrètes de gestion.

Les étudiants qui ont complété un baccalauréat en gestion publique pourraient obtenir une substitution de ce cours (certains critères s'appliquent).

### Objectifs

Ce cours vise à :

- Connaître les principales théories et les principaux modèles se rapportant au management des organisations publiques.
- Approfondir les problématiques contemporaines de la gestion des organisations publiques.
- Mettre en perspective la pratique du management public et développer sa propre réflexion sur cette pratique, basée, entre autres, sur les résultats de la recherche scientifique.

ENP7505 [Principes et enjeux de l'administration publique](#)

**Descriptif**

Ce cours a pour objectif, dans un premier temps, de familiariser l'étudiant avec les grands principes qui régissent la structure et les modalités de fonctionnement des organismes et des appareils publics. Dans un second temps, l'étudiant est amené, par des exposés théoriques et des rencontres avec des praticiens du secteur public, à comprendre et à analyser les grandes problématiques (organisationnelles, administratives, sectorielles, économiques, juridiques, etc.) qui animent les ministères et les réseaux du secteur public.

Les étudiants ayant un baccalauréat en science politique pourraient obtenir une substitution de ce cours.

**Objectifs**

Ce cours vise à donner à l'étudiant une connaissance générale des principes fondamentaux, qu'il s'agisse de règles formelles ou informelles, de concepts ou de valeurs, qui assurent le fonctionnement de l'État et plus particulièrement de l'administration publique et expliquer les enjeux qu'ils soulèvent concrètement aujourd'hui.

**Cours optionnels - 24 crédits**

Huit cours (24 crédits) à prendre parmi les modules A, B et C

**Module A : Environnement de l'administration publique****6 crédits - Minimum 2 cours à faire**

ENP7114

Droit administratif**Descriptif**

Ce cours constitue une introduction au droit de l'administration publique. Il présente les sources du droit administratif (constitution, loi, règlement, décret, jurisprudence, CT, directive, etc.), les outils de référence en ce domaine (recueils de lois et de règlements, rapports de jurisprudence, doctrine, etc.), les structures de l'administration et les principales règles que le droit administratif comporte (règlement, contrat, gestion financière, responsabilité civile, contrôle judiciaire, etc.) ainsi que son importance pour le fonctionnaire et le citoyen.

**Objectifs**

Le cours vise essentiellement à sensibiliser l'étudiant à la signification juridique des actes de l'administration et à le familiariser avec les principales normes juridiques régissant ses activités quotidiennes comme agent de l'administration. Dans cette perspective parmi l'ensemble des règles juridiques généralement regroupées sous le nom de droit administratif, celles relatives aux actes seront privilégiées par rapport à celles qui gouvernent les structures. De plus, le contrôle de la légalité des actes et la responsabilité des agents prennent un relief particulier.

ENP7127

Analyse des institutions locales et régionales**Descriptif**

Ce cours d'analyse de l'organisation et du fonctionnement des institutions locales et régionales québécoises, notamment des secteurs municipal, scolaire et sociosanitaire, aborde la notion d'institution, les compétences, les règles de prise de décision, le financement, la démocratie locale, les relations entre les gouvernements supérieurs et les institutions locales et les plus récentes réformes touchant ces institutions. Il aborde aussi la contribution de ces institutions à l'évolution et à la transformation des milieux locaux et régionaux et de l'intervention de l'État.

**Objectifs**

De manière plus spécifique, le cours veut habiliter l'étudiant à :

- repérer les différentes dimensions des institutions locales et à s'inspirer des diverses approches théoriques dans leur analyse;
- aiguïser son regard critique sur les institutions pour pouvoir mieux composer avec les comportements qu'elles imposent;
- apprécier la marge de manœuvre que les institutions laissent aux acteurs locaux pour intervenir dans le milieu;
- porter un regard analytique et critique sur le contenu et la conduite des transformations institutionnelles.

ENP7165

Économie du secteur public**Descriptif**

La démarche s'applique à mettre en parallèle les mécanismes d'allocation de l'économie publique et de l'économie de marché. Les politiques de dépenses, de fiscalité, d'emprunt et de régulation y sont évaluées à la lumière des critères d'efficacité et interprétées par l'application des instruments d'analyse économique aux phénomènes politiques et bureaucratiques.

**Objectifs**

Le cours vise à faire saisir à l'étudiant la vue du monde propre à l'économiste. Plus spécifiquement, mettre en parallèle les deux mécanismes d'allocation des ressources (temps, argent, travail, capital, ressources naturelles et humaines) que sont le marché et le gouvernement: en quoi les résultats diffèrent ou se ressemblent selon que l'un ou l'autre mécanisme prend les décisions.

Deux dimensions fondamentales en découlent, D'une part, on est amené à porter un jugement sur l'efficacité et l'équité de

politiques particulières et d'industries particulières. D'autre part, la démarche vise aussi à interpréter, à expliquer les choix et les résultats effectifs des gouvernements et des agents du marché (consommateurs, producteurs, travailleurs, familles).

---

ENP7168

Problèmes et politiques économiques

**Descriptif**

Ce cours vise à permettre à de futurs gestionnaires publics à comprendre davantage le milieu économique qui les entoure et en fonction duquel ils auront éventuellement à prendre des décisions. Le cours comporte deux parties : la première comprend le développement et l'assimilation d'éléments théoriques indispensables à la compréhension des phénomènes macroéconomiques contemporains; la deuxième partie a pour but de comprendre, d'analyser et d'expliquer certains problèmes macroéconomiques actuels en puisant à même les connaissances développées initialement.

**Objectifs**

Ce cours vise à initier de futurs gestionnaires aux concepts de base en analyse macroéconomique ainsi qu'à la formulation moderne de la théorie de la détermination du produit national. Ces outils les aideront à comprendre les phénomènes économiques nationaux comme l'inflation, le chômage, l'équilibre (déséquilibre) de la balance des paiements, la politique fiscale et monétaire et la croissance économique.

---

ENP7178

Finances publiques

**Descriptif**

Le but de ce cours est de familiariser les étudiants aux différents modes de financement disponibles pour les gouvernements (fédéral, provincial, municipal). Après un bref tour d'horizon des responsabilités économiques des gouvernements, les diverses sources de financement disponibles seront analysées de façon détaillée. Les implications de chacune des méthodes en usage seront évaluées par rapport aux objectifs de croissance et de stabilisation économique, d'efficacité et d'équité.

**Objectifs**

Le but de ce cours est de familiariser les étudiants aux différents modes de financement disponibles pour les gouvernements. Après un bref tour d'horizon des responsabilités économiques des gouvernements, nous analyserons de façon détaillée les diverses sources de financement disponibles. Les implications de chacune des méthodes en usage seront évaluées par rapport aux objectifs de croissance et de stabilisation économique, d'efficacité et d'équité. Selon l'intérêt spécifique des étudiants, le cours pourra porter exclusivement sur le financement fédéral, provincial ou municipal.

---

ENP7187

Les organisations économiques internationales

**Descriptif**

Ce cours s'adresse à des étudiants qui témoignent d'un intérêt pratique pour l'évolution des problèmes économiques nationaux et internationaux. Il a pour objectifs :

- de les sensibiliser non seulement à l'importance et à la croissance des organisations internationales dans le monde mais d'en montrer l'impact dans leur vie
- de leur permettre, à partir d'un choix d'institutions, de découvrir les mécanismes et le fonctionnement des principales institutions économiques internationales
- de montrer les interactions entre les institutions (FMI, BM, ONU, CNUCED, GATT) et la situation mondiale

On abordera des actions des organisations économiques internationales se rapportant à des questions telles que :

- l'évolution des politiques commerciales, financières ou monétaires
- le rôle des entreprises multinationales
- les rapports Nord-Sud

**Objectifs**

Le cours portera à la fois sur l'environnement, les dimensions et la dynamique des organisations économiques internationales en mettant l'accent, dans le cadre des travaux dirigés, sur des analyses de cas ayant trait à la gestion de dossiers économiques internationaux.

---

ENP7304

Méthodes de recherche et d'intervention en milieu organisationnel

**Descriptif**

Le cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de se familiariser avec les méthodes de la recherche appliquée à l'organisation, celles-ci ayant pour objet d'accroître la connaissance de la problématique organisationnelle et de faciliter l'intervention par un meilleur contrôle de la réalité. À la fin du cours, l'étudiant devra être en mesure d'appliquer une démarche rigoureuse et une méthodologie appropriée lors de l'étude de problèmes de gestion et lors d'interventions dans l'organisation. Il sera aussi mieux préparé pour établir une relation efficace avec les spécialistes auxquels il a recours dans le cadre de sa pratique quotidienne et pour évaluer l'efficacité de leurs interventions.

**Objectifs**

Au terme du cours, l'étudiant/e :

- connaîtra les éléments méthodologiques relatifs aux principales étapes permettant d'aborder une problématique liée à une intervention dans un milieu organisationnel, de façon systématique et dans le but d'en dégager des connaissances;

- sera en mesure d'appliquer une démarche rigoureuse et une méthodologie appropriée lors de l'étude de problèmes de gestion et lors d'interventions dans l'organisation;
- aura développé des habilités analytiques et techniques lui permettant d'élaborer et de présenter un devis d'intervention applicable à une problématique donnée au sein d'une organisation;
- saura choisir et utilisera efficacement les ressources à sa disposition pour mener à bien une intervention en milieu organisationnel;
- saura communiquer rigoureusement et efficacement les résultats d'une intervention;
- sera mieux préparé/e pour établir une relation efficace avec les spécialistes auxquels il ou elle a recours dans le cadre de sa pratique quotidienne et pour évaluer l'efficacité de leurs interventions;
- aura développé un esprit critique face à la qualité de la production des connaissances en milieu organisationnel.

OU

ENP7308

Méthodes de recherche

**Descriptif**

Ce cours a pour objectif de fournir à l'étudiant des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être relatifs à la méthodologie de la recherche afin de concevoir un projet de recherche et d'élaborer une analyse méthodique et rigoureuse d'une problématique liée à l'analyse des politiques, à la théorie des organisations ou au management public. Cette approche permettra à l'étudiant de choisir et d'utiliser efficacement les ressources à sa disposition pour mener à bien un projet de recherche et de poser un regard critique sur la qualité d'un rapport de recherche afin de communiquer rigoureusement et efficacement par écrit et oralement les résultats d'une recherche.

**Objectifs**

Ce cours a pour objectif de fournir à l'étudiant des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être relatifs à la méthodologie de la recherche qui lui permettront :

- de concevoir un projet de recherche et d'élaborer une analyse méthodique et rigoureuse d'une problématique liée à l'analyse des politiques, à la théorie des organisations ou au management public;
- de choisir et d'utiliser efficacement les ressources à sa disposition pour mener à bien un projet de recherche;
- de poser un regard critique sur la qualité d'un rapport de recherche;
- de communiquer rigoureusement et efficacement par écrit et oralement les résultats d'une recherche.

ENP7309

Management des politiques municipales

**Descriptif**

Par politiques municipales, on entend toutes les mesures qui façonnent le développement du territoire sous tous ses aspects. Ces politiques sont soit initiées par les municipalités locales ou régionales, soit mises de l'avant par les gouvernements centraux avec une emphase territoriale plus ou moins explicite, les municipalités étant de plus en plus sollicitées pour contribuer à la mise en oeuvre des politiques centrales. Les principales politiques concernent l'environnement, l'aménagement, l'habitation, le transport, les infrastructures, le développement économique, la sécurité et le développement social urbain. Tout en connaissant les logiques particulières propres à chaque politique sectorielle, l'étudiant fait l'apprentissage des processus de monitoring et d'évaluation de ces diverses politiques sectorielles à plusieurs échelles.

**Objectifs**

Ce cours vise à amener l'étudiant/e :

- à se familiariser avec les concepts, théories et méthodes aptes à permettre une analyse rigoureuse des politiques publiques municipales;
- à comprendre le management des politiques à travers les diverses étapes de fabrication d'une politique depuis sa mise à l'agenda jusqu'à son évaluation en passant par son élaboration, son adoption et sa mise en oeuvre;
- à comprendre comment une politique s'insère dans les processus socio-économiques et influence l'évolution des situations à travers la modification des comportements des acteurs;
- à situer l'analyse du processus de fabrication des politiques publiques et leur management dans le cadre général de l'exercice du pouvoir, des processus administratifs municipaux et des relations avec les groupes et les citoyens;
- à saisir, par l'examen de plusieurs domaines de politiques municipales, les jeux politiques (internes et externes) et les contraintes (en termes notamment de ressources, de légitimité et de temps) auxquels sont confrontés les élus et les gestionnaires municipaux dans le monitoring et l'évaluation des politiques municipales.

ENP7328

Enjeux contemporains de gestion dans les organisations de services de santé et de services sociaux

**Descriptif**

Ce cours vise la préparation de l'étudiant à occuper un poste de gestionnaire dans le domaine de la santé et des services sociaux. Il devient une occasion de confronter son expérience de travail au point de vue de ses confrères et consoeurs de classe à partir de lectures de nature théorique et empirique concernant des enjeux contemporains de gestion : la gestion des réseaux, les aspects éthiques de la gestion, l'importance des systèmes d'information dans l'intégration des soins, la gestion de la qualité, le développement et l'usage des indicateurs de performance, l'imputabilité, etc. Après une rétrospective de l'évolution du réseau sociosanitaire québécois et de son environnement, les thèmes font l'objet de présentations de la part du professeur ou de ses invités, ce qui représente encore une fois une occasion d'échanges et de comparaisons entre théorie et pratique. Enfin, le cours se donne comme objectif de favoriser un transfert des connaissances acquises vers le milieu de pratique de l'étudiant.

L'étudiant doit avoir acquis un minimum de 2 années d'expérience de travail de niveau professionnel dans une organisation du Réseau de la santé et des services sociaux du Québec pour s'inscrire à ce cours.

### Objectifs

L'objectif du cours est de réfléchir sur les principaux enjeux contemporains de gestion du domaine de la santé et des services sociaux. Ce sera l'occasion de confronter leur expérience de travail au point de vue de confrères et consœurs de classe autour d'une série de thèmes contemporains développés dans les textes au programme. Ces thèmes feront également l'objet de présentations par différents professeurs, ce qui représentera encore une fois une occasion d'échanges, de comparaisons entre théorie et pratique.

Plus précisément, à l'issue de ce cours, la personne inscrite au cours devrait notamment :

- avoir assimilé les facteurs à l'origine de ces enjeux de gestion, notamment ceux liés à l'évolution de l'environnement du réseau sociosanitaire;
- avoir appréhendé les liens entre la nature spécifique des organisations de santé et de services sociaux et les enjeux de gestion qui s'y manifestent;
- avoir acquis une connaissance des enjeux actuels de gestion dans les organisations de services de santé et de services sociaux, connaissance qui permettra de diagnostiquer ses besoins complémentaires de formation;
- avoir saisi la nature de ces enjeux de gestion et des débats qui les entourent;
- avoir modifié sa perception du rôle d'un gestionnaire grâce aux lectures de nature théorique et empirique réalisées durant la session;
- être en mesure de questionner sa pratique à partir des connaissances acquises.

ENP7329

### Droit de la santé et des services sociaux

#### Descriptif

Le cours offre une perspective d'ensemble quant à l'étendue juridique de l'organisation sociosanitaire au Québec. Il vise à outiller le gestionnaire du réseau, comme l'intervenant dans d'autres champs de l'administration publique qui doit interagir avec le réseau, à mieux comprendre les assises juridiques qui structurent l'action publique, son interaction avec les acteurs publics et privés et les droits et obligations des patients du réseau. Le cours permettra aussi de mieux cerner les politiques publiques qui sous-tendent le financement et la prestation des services de santé et services sociaux.

#### Objectifs

Plus spécifiquement, le cours permettra à l'étudiant de connaître et comprendre les éléments suivants :

- les différentes sources de droit, leur relation hiérarchique et leur importance pour le gestionnaire de la santé;
- l'impact du droit constitutionnel sur le réseau sociosanitaire québécois;
- la distinction entre les règles administratives et les règles législatives et réglementaires;
- les différences entre les règles de l'assurance publique et les règles de l'assurance privée;
- les tenants et aboutissants des trois grands régimes d'assurance santé du Québec : hospitalisation, soins médicaux et médicaments;
- les grandes règles de droit administratif s'appliquant aux réformes des régimes et du réseau;
- les grands principes en matière de financement des soins de santé et la répartition des rôles et responsabilités entre les différents acteurs;
- les grands axes régissant les professionnels de la santé, autant dans leur relation avec les patients qu'avec les pouvoirs publics;
- les droits et libertés dont disposent les patients face au réseau sociosanitaire;
- les obligations des gestionnaires de la santé face aux pouvoirs publics et aux patients et leur famille;
- les règles de la responsabilité civile auxquelles sont soumis les professionnels de la santé et les établissements de santé et de services sociaux;
- la place du contrat dans la gestion du système de santé et des services sociaux et son rôle dans la réforme des régimes de soins;
- les conditions de validité des contrats dans le réseau sociosanitaire;
- les obligations des gestionnaires en matière de santé publique;
- suivre et comprendre les débats en cours en matière de réforme du réseau sociosanitaire à travers les propositions d'amendements législatifs et réglementaires, lorsque pertinent.

ENP7401

### Le gestionnaire et le contexte international

#### Descriptif

Conçu comme un enseignement d'insertion et selon l'esprit théorique et pratique spécifique à l'École, ce cours permet aux étudiants, issus de divers milieux et de disciplines différentes, de saisir le cadre, la dynamique et les processus propres au contexte international. Le cours est envisagé dans une optique, une méthodologie et une pédagogie qui tiennent compte des réalités et des besoins du gestionnaire. En plus d'examiner le contexte géopolitique et économique du monde contemporain, le cours analyse les principaux acteurs internationaux ainsi que les mutations, les crises, les tendances et les défis mondiaux.

#### Objectifs

Ce cours vise à :

- permettre aux étudiants de comprendre les fondements, les conceptions, les acteurs, les systèmes, les crises, les enjeux et les défis internationaux;
- analyser des problématiques particulières et propres aux administrateurs participants aux cours;



- saisir les interfaces et les interactions entre les milieux nationaux et internationaux entre la politique interne et la politique internationale;
- montrer les possibilités d'action pour le gestionnaire au plan international : expert, consultant, diplomate, coopérant, fonctionnaire, publiciste, manager, etc.

ENP7420-1

Économie internationale**Descriptif**

Ce cours vise à initier les étudiants aux principaux concepts et théories de l'économie internationale afin de leur fournir des outils d'analyse utiles à l'interprétation des phénomènes et ajustements économiques qui se présentent dans une économie fortement ouverte sur l'extérieur. Le cours est divisé en quatre parties : la théorie du commerce international, les politiques commerciales, les mouvements de facteurs, la formation des unions douanières et multilatéralisme.

**Objectifs**

Familiariser les étudiants avec les principaux concepts de l'économie internationale afin qu'ils puissent analyser les différents phénomènes qui se produisent dans une économie ouverte sur l'extérieur.

ENP7429

Droit municipal**Descriptif**

Le cours de Droit municipal offre une perspective d'ensemble du droit de l'organisation, du fonctionnement, des compétences et des pouvoirs du secteur municipal au Québec. Tout en se penchant sur les principales lois qui régissent le secteur municipal, le cours aborde la position constitutionnelle des municipalités, l'organisation territoriale et les échelles municipales, les élections et les règles d'éthique municipale, les grands champs de compétence de la municipalité, notamment en matière d'aménagement du territoire, la responsabilité civile des municipalités et de ses gestionnaires, ainsi que l'adjudication des contrats municipaux. Enfin, le cours se termine par les particularités de la fiscalité municipale.

**Objectifs**

Le cours vise à bonifier l'action de ses officiers publics et leurs rapports avec les élus et les citoyens qui participent à la démocratie municipale. Le cours permet de mieux outiller le gestionnaire municipal dans son travail par une meilleure compréhension du contexte juridique dans lequel il œuvre.

Le cours permettra à l'étudiant de se familiariser avec les éléments suivants :

- Les différentes sources du droit municipal, leur relation hiérarchique et leur importance pour le gestionnaire municipal;
- Les principales lois issues de la refonte des lois municipales;
- Les règles en matière d'éthique municipale et de prévention des conflits d'intérêts;
- La responsabilité civile des municipalités, mais aussi des gestionnaires et des élus municipaux;
- Les principales règles en matière de fiscalité municipale.

ENP7433

L'État et la mondialisation**Descriptif**

L'objectif du cours est de fournir aux étudiants les outils leur permettant de mieux comprendre la mondialisation en se référant aux plus récentes recherches sur le sujet qui y seront discutées, le sens de la mondialisation et les transformations qu'elle engendre en matière de gouvernance, notamment l'apparition de formes de gouvernance mondiale. Le cours devrait ainsi sensibiliser les étudiants à l'internationalisation des affaires publiques, phénomène qui n'est pas sans conséquence pour les administrations publiques.

**Objectifs**

Ce cours vise à :

- aller au-delà des interprétations populaires du phénomène de la mondialisation;
- développer les connaissances des étudiants concernant les problèmes internationaux;
- exposer les étudiants aux différents courants d'analyse théorique utiles pour comprendre la mondialisation;
- fournir aux étudiants les outils nécessaires afin de réaliser des analyses de l'impact de la mondialisation à l'intérieur de différents secteurs de politiques gouvernementales;
- améliorer les connaissances qu'ont les étudiants d'un certain nombre de secteurs de politiques gouvernementales.

ENP7521

Analyse de politiques publiques**Descriptif**

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant et le praticien de l'administration publique à la dynamique des processus d'émergence, d'élaboration, d'adoption, de gestion et d'évaluation des politiques et programmes gouvernementaux. Il vise également à familiariser l'étudiant avec l'utilisation de divers modèles ou schèmes conceptuels pouvant permettre une appréciation structurée et cohérente de ces processus. À partir de l'observation de secteurs de politiques ou de programmes soigneusement choisis, l'étudiant est donc amené non seulement à jeter un regard critique sur ces processus, mais à évaluer le contenu des choix gouvernementaux et administratifs.

**Objectifs**

Les objectifs de ce cours portent sur :

- Les connaissances : se familiariser avec le processus de production des politiques publiques (étapes, intervenants et leurs environnements);
- Les connaissances et l'expérimentation : s'outiller pour participer à la formulation, à la gestion et à l'évaluation des politiques publiques (modèles d'analyse, études de cas, méthodes d'évaluation).

ENP7563

[Analyse comparée des réformes administratives](#)

#### Descriptif

Ce cours vise l'acquisition de connaissances sur les réformes les plus significatives qui se déroulent dans les pays de l'OCDE, de même qu'au développement du réflexe comparatif par rapport à la situation québécoise. Il aide à comprendre le contexte qui a amené ces réformes, leur objet, leurs stratégies de mise en oeuvre, les difficultés rencontrées de même que les évaluations existantes, s'il y a lieu. Enfin, le cours permet de sensibiliser les étudiants aux différents moyens d'obtenir l'information pertinente sur des réformes qui sont souvent en cours.

#### Objectifs

Dans le contexte de la mondialisation, de la crise des finances publiques et de la révolution technologique, la plupart des gouvernements ont procédé et procèdent encore à des réformes d'envergure dont certaines ont des impacts radicaux sur la taille, la mission et les modes de fonctionnement du secteur public.

Le cours vise à l'acquisition par les participants de connaissances sur les réformes les plus significatives, de même qu'au développement du réflexe comparatif par rapport à la situation québécoise. Il aide à comprendre le contexte qui a amené les réformes, leur objet et les difficultés rencontrées, de même que les évaluations existantes s'il y a lieu. Le cours sensibilise également les étudiants aux différents moyens d'obtenir de l'information sur les réformes et leur donne l'occasion de faire une recherche sur une réforme au plan géographique ou sectoriel.

### Module B : Gestion des organisations publiques

#### 9 crédits - Minimum 3 cours à faire

ENP7118

[Marketing social et communication publique](#)

#### Descriptif

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant à une approche analytique systématique et rigoureuse de la gestion des échanges : concept fondamental du marketing public et social, de la communication publique. Les objectifs spécifiques sont de faire connaître les notions de comportement du consommateur client, de segmentation et de positionnement; les instruments de recherche et d'analyse; le processus de planification; l'énoncé de l'offre; les stratégies d'intervention; les fondements de la communication publique : publicité, techniques promotionnelles, relations publiques et propagande; et enfin les méthodes de contrôle et d'évaluation.

#### Objectifs

Ce cours devrait permettre aux étudiants de :

- prendre conscience de l'importance qu'il y a d'intégrer la communication au processus de décision, et cela dans toute administration, qu'elle soit privée, publique ou para-publique;
- connaître les caractéristiques et les exigences propres à la communication gouvernementale, à la relation Etat-citoyen;
- dégager les principales difficultés rencontrées par l'administrateur public lorsqu'il essaie d'intégrer la communication au processus de décision dans son milieu de travail;
- être plus en mesure, à partir de ces connaissances et d'expériences tentées ailleurs tant dans le secteur privé que para-public, de réaliser cette intégration.

ENP7132

[Principes, processus et méthodes d'évaluation des programmes publics](#)

#### Descriptif

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à comprendre l'ensemble de la démarche d'évaluation des programmes publics et à connaître les différentes méthodes et techniques utilisées en ce domaine. Seront abordés : le contexte politico-administratif de l'évaluation, les types d'évaluation, les questions posées en évaluation, les méthodes permettant de répondre à ces questions, dont les techniques d'analyse avantages-coûts et coûts-efficacité, et les limites de l'approche évaluative.

#### Objectifs

L'objectif de ce cours introductif est d'amener l'étudiant à comprendre l'ensemble de la démarche d'évaluation des programmes publics et à connaître les différentes méthodes et techniques utilisées en ce domaine; et aussi à :

- développer la capacité d'analyse et l'esprit critique de l'étudiant;
- apprendre à lire des travaux en évaluation des programmes et à en apprécier la valeur.

ENP7161

[L'administrateur et le changement dans les organisations](#)



**Descriptif**

Ce cours permet à l'étudiant de saisir la notion de changement organisationnel et les concepts qui y sont liés afin qu'il puisse amorcer ou participer aux changements organisationnels qui le concernent. Plus spécifiquement, le cours vise à faciliter la compréhension de l'ensemble des dimensions impliquées dans la planification et la réalisation de tout changement organisationnel (diagnostic de la situation, résultats visés, enjeux, choix stratégiques, résistances, plan d'action) et à mettre en évidence l'aspect dynamique du changement dans les systèmes organisationnels. Une attention particulière est accordée à l'étape du diagnostic et conséquemment des outils sont proposés à l'étudiant pour lui permettre de développer ses habiletés à analyser des situations de changement dans le secteur public. Enfin, l'étudiant est amené à mieux saisir le rôle spécifique que tout gestionnaire peut jouer à toutes les étapes d'un changement organisationnel. La théorie sur le changement planifié sert de toile de fond aux modèles présentés tout au long de l'activité.

**Objectifs**

Ce cours vise à ce que l'étudiant saisisse la notion de changement et les concepts qui y sont reliés afin qu'il puisse initier et/ou participer aux changements organisationnels qui le touchent, Plus spécifiquement, les objectifs sont les suivants :

- identifier le phénomène changement et ses composantes;
- réaliser qu'un gestionnaire a des influences de changements dans une organisation (qu'il en soit conscient ou non);
- avoir une connaissance critique de différentes techniques et courants en développement organisationnel;
- diagnostiquer sa propre situation de gestionnaire et assurer un suivi au cours. (Appliquer les concepts de changement planifié à sa propre situation).

ENP7202

Gestion des services locaux et régionaux**Descriptif**

Ce cours traite de la gestion des services locaux et régionaux en regard des principaux concepts et outils de l'analyse des politiques et du management public. Les services analysés sont ceux relevant des administrations décentralisées dont principalement les administrations municipales. Plus précisément, le cours aborde les thèmes suivants : les compétences, les ressources fiscales et la gestion financière des administrations décentralisées, les enjeux de la restructuration dans les secteurs municipal, scolaire et sociosanitaire, l'aménagement et la planification stratégique au niveau régional, la gestion des personnels, des communications et des interfaces politico-administratifs, la gestion de la performance et de la qualité dans la prestation des services locaux et la gestion des partenariats intra et intersectoriels.

**Objectifs**

Ce cours vise à familiariser les étudiants/es avec les grands enjeux qui marquent la gestion des services publics locaux et régionaux et à leur fournir, dans la perspective de l'analyse des politiques et du management public, les concepts et outils aptes à comprendre et analyser ces enjeux. Il vise aussi à leur faire prendre conscience de la nécessaire gestion des interdépendances, institutionnelles et sectorielles, qu'implique la prestation efficace de ces services dans un cadre territorial.

ENP7224

Gestion de crise et reprise des activités**Descriptif**

Ce cours vise à développer les habiletés permettant d'assurer la pérennité des organisations lorsque menacées par les conséquences d'un sinistre. De nombreux événements peuvent venir interférer avec les processus d'une organisation. La planification de la reprise des activités fait partie intégrante des mesures de contingence que doivent prévoir les organisations. Sans une telle préparation, les organisations peuvent difficilement réaliser leur mission et ainsi contribuer au rétablissement d'un nouvel ordre de la communauté affectée. Conçu pour des cadres ou professionnels assumant des responsabilités en matière de gestion des risques, le cours traite des différentes composantes de la planification de reprise des activités : les concepts et enjeux; l'analyse des impacts organisationnels; l'inventaire des fonctions essentielles et des dépendances; la détermination des stratégies de relève; la planification des mesures de relève; les systèmes et technologies; la gestion de l'information et des partenariats; le développement d'une robustesse organisationnelle.

**Objectifs**

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de :

- définir les principaux concepts pertinents au domaine de la reprise des activités;
- décrire les mécanismes de la relève applicables à une organisation;
- énoncer les principes de gestion liés au domaine;
- développer une stratégie de reprise des activités;
- démontrer la pertinence d'implanter une démarche de gestion de la relève.

ENP7228

Organisation du travail**Descriptif**

Ce cours est consacré aux aspects humains et techniques de l'organisation du travail. Les principales questions examinées sont :

- les approches à l'organisation du travail (technique, ergonomique, psychosociale, sociotechnique);

- les effets du travail sur l'individu (satisfaction, santé au travail, etc.);
- la conception des postes de travail (les tâches);
- la conception des groupes de travail; les horaires; la charge de travail;
- l'environnement de travail;
- la santé et la sécurité au travail.

### Objectifs

Le cours vise à sensibiliser les futurs administrateurs aux aspects de la conception, de la structuration et de l'harmonisation des activités exercées par tout employé à l'intérieur des organismes, ainsi qu'aux relations étroites entre la performance générale et la qualité de vie au travail.

Plus spécifiquement à la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de rencontrer les objectifs d'apprentissage suivants :

- connaître les principales variables d'un modèle systémique d'organisation du travail;
- connaître les grands principes théoriques et pratiques en organisation du travail, soit:
  - l'organisation scientifique du travail;
  - l'enrichissement du contenu des tâches;
  - l'école socio-technique;
  - la théorie du traitement de l'information sociale;
- connaître une méthodologie générale d'étude et de ré-organisation du travail.

ENP7322

### Structure des organisations

#### Descriptif

Ce cours est consacré à la structure formelle de l'organisation et vise à développer chez l'étudiant la capacité de faire un diagnostic organisationnel et de concevoir une structure appropriée. Les aspects examinés sont : les théories en design de l'organisation; la structure et le fonctionnement de l'organisation; la division du travail; les règles bureaucratiques et les politiques administratives; la conception du plan d'organisation (organigramme); les systèmes de planification et de contrôle; les mécanismes de liaison; la délégation du pouvoir de décision.

#### Objectifs

Le cours est consacré à l'étude de la structure formelle de l'organisation, c'est-à-dire les moyens utilisés par une organisation afin de répartir le travail entre les membres puis d'assurer la coordination nécessaire. Les divers paramètres de la structure d'une organisation sont examinés: conception des postes, conception de la superstructure, conception des liens latéraux et conception du système de prise de décision.

Le cours vise à développer chez l'étudiant la capacité de faire un diagnostic organisationnel comprenant l'identification des problèmes attribuables à une structure inadéquate et la conception de solutions susceptibles d'améliorer le fonctionnement de l'organisation.

ENP7325

### Management stratégique (Préalable ENP7303)

#### Descriptif

Ce cours traite des multiples aspects du management stratégique dans ses dimensions managériales et processuelles au sein des organisations publiques. Ces dimensions sont recadrées dans les grands courants de pensée en stratégie, classiques et contemporains, afin de fournir à l'étudiant un solide cadre conceptuel qui le soutiendra dans le processus d'analyse et de décision, et ce, jusqu'au plus haut niveau de l'organisation. L'étudiant est appelé à exercer sa réflexivité et son jugement stratégique dans l'intérêt supérieur commun et en fonction d'une vision d'avenir à concrétiser, notamment par le positionnement et la planification stratégiques. L'approche pédagogique de ce cours privilégie l'appropriation de connaissances théoriques et leur utilisation dans des situations concrètes.

#### Objectifs

Ce cours a pour objectif de :

- Initier l'étudiant au rôle de stratège et au management de niveau stratégique dans les organisations publiques.
- Approfondir les problématiques stratégiques contemporaines des organisations et acteurs de l'action publique.
- Faire connaître et développer les aptitudes à appliquer les principaux concepts, théories, modèles, processus et méthodes associés au management stratégique dans le contexte particulier des organisations publiques.

ENP7326

### Gestion stratégique : instrumentation et mise en oeuvre

#### Descriptif

Ce cours vise à donner aux étudiants une méthode et des outils relatifs à la structuration et la mise en œuvre de cadres de gestion pour arrimer de manière cohérente des approches et des concepts utilisés et la coordination des diverses démarches de planification, de programmation opérationnelle, de mesure de résultats, d'évaluation et de reddition de compte. Ce cours vise aussi à amener les étudiants à s'approprier l'approche de gestion axée sur la performance.

#### Objectifs

C'est d'abord dans une perspective méthodologique et instrumentale que ce cours est proposé. En complément au contenu plus global abordé dans les cours de Gestion par résultats et de Management stratégique, ce cours offre à ceux qui participent au dossier de modernisation de la gestion publique une méthode et des outils pour faciliter l'articulation de leur cadre de gestion intégré : identifier, documenter puis en arrimer les divers volets, entre autres sous la forme de cartes stratégiques.

Ensuite, dans une perspective managérielle, ce cours vise à amener les participants gestionnaires à s'approprier l'approche de gestion axée sur la performance de façon à en tirer profit et à participer activement au succès de sa mise en oeuvre dans l'organisation.

---

ENP7327

[Développement et mise en oeuvre des politiques publiques](#)

**Descriptif**

Ce cours présente les processus de développement des politiques publiques et les instruments de leur mise en oeuvre. Il vise aussi à examiner différentes notions entourant l'instrumentation et les effets de l'action publique en lien avec les questions de saine gouvernance. D'autres aspects examinés dans ce cours sont : une introduction aux cycles de prise de décision du gouvernement en relation avec ses priorités stratégiques; un examen des rôles d'influence joués par différents acteurs des systèmes du politique et de l'administratif, notamment, dans la gestion de la mise en oeuvre des politiques publiques; une étude des techniques de présentation des mémoires au Cabinet et du breffage technique des membres de comités du Parlement et du Sénat ou des membres de commissions de l'Assemblée nationale.

**Objectifs**

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- décrire, analyser et porter un jugement critique sur les processus de développement des politiques publiques et les instruments de leur mise en oeuvre;
- décrire les rôles des instruments choisis tant pour la définition, que pour la mise en oeuvre des politiques publiques;
- expliquer et utiliser les principes et les normes utilisées au cours des différentes étapes du cycle de développement des politiques et de leur instrumentation;
- comprendre les mécanismes complexes supportant la prise de décision du gouvernement.

---

ENP7332

[Gestion par résultats](#)

**Descriptif**

Après avoir suivi ce cours, vous aurez acquis une conception large des exigences de la GPR et des techniques appropriées à cette philosophie de gestion publique. Vous aurez examiné des cadres de réflexion et des outils appropriés à la mise en oeuvre de la GPR dans vos organisations. Vous serez dotés d'une capacité d'analyse des situations complexes et changeantes auxquelles font face quotidiennement les gestionnaires du secteur public. Enfin, vous aurez une meilleure compréhension de la place qu'occupera la GPR, dans les années qui viennent, dans la gestion des organisations gouvernementales modernes. Approche pédagogique : l'orientation pédagogique de ce cours combine analyse théorique et expertise pratique, c'est-à-dire : 1- Une analyse critique de travaux conceptuels soutenant la philosophie GPR; 2- des expertises à réaliser en équipe à partir de situations concrètes. La diversité des logiques d'analyse et d'action, des critiques, des réserves et des suggestions formulées par les uns et les autres, en équipe et individuellement, fournira aux étudiants l'occasion de s'initier au mode GPR de la gestion publique.

**Objectifs**

À l'aide des notions et des méthodes de la Gestion par objectifs et de la qualité totale, le cours vise à donner à l'étudiant un cadre de référence lui permettant de :

- définir, à l'aide de la connaissance de la réalité administrative de l'organisation les dimensions relatives à l'émergence d'une vision menant à la définition de résultats tangibles (projets organisationnels, sectoriels et individuels afférents au secteur public concerné);
- connaître et comprendre la culture managériale sous-jacente à une philosophie organisationnelle et administrative axée sur l'amélioration continue des processus responsables des résultats;
- approfondir les concepts, les principes et les méthodes de gestion par résultats;
- proposer un modèle intégré privilégiant l'efficacité et l'efficience des services de soutien par la mise en place d'une meilleure harmonisation de la gestion fonctionnelle (directives) et de la gestion fonctionnelle (opérations);
- comprendre l'importance des équipes autogérées dans la gestion de l'efficience des organisations publiques;
- prendre connaissance des habiletés managériales requises pour la gestion par résultats et des méthodes et outils modernes de l'amélioration continue des processus de travail;
- enfin, s'approprier une stratégie d'implantation de la gestion des processus pour l'amélioration des résultats.

---

ENP7363

[Tableau de bord, outil de suivi de gestion et de programmes](#)

**Descriptif**

Les gestionnaires publics sont de plus en plus contraints, dans une perspective de performance, à une gestion et à une reddition de comptes rigoureuse et régulière. Il leur faut, entre autres, effectuer le suivi de gestion et de programmes, utiliser

et fournir de l'information à la fois sur les résultats, les activités, les ressources et la clientèle. Une façon d'améliorer les systèmes de gestion et d'information, pour ce faire, consiste à se doter d'indicateurs, de les présenter en tableaux de bord de gestion et d'utiliser les nouvelles technologies de l'information pour leur production et leur utilisation par les gestionnaires. Ce cours vise d'abord à fournir à l'étudiant les concepts reliés à la mesure et à l'information sous forme d'indicateurs, dans une perspective de suivi de gestion (un module général est offert sur les indicateurs de gestion) et dans une perspective de suivi de programmes (un module spécifique est offert sur les indicateurs de suivi de programmes). Ce cours propose ensuite une méthodologie d'élaboration d'indicateurs de gestion et de design de tableau de bord, et aborde les considérations sur leur implantation et leur utilisation, dans une perspective de collaboration des gestionnaires à la réalisation ou à l'adaptation de tels systèmes à leurs besoins et à leur contexte. L'étudiant pourra aussi expérimenter les possibilités d'utilisation de la micro-informatique par l'analyse d'un cas informatisé et par le développement de son propre prototype de tableau de bord sur micro-ordinateur.

### Objectifs

Doter l'étudiant d'un outil informationnel de gestion "de" et "par" la performance :

- cerner l'opportunité d'utilisation de tableaux de bord dans l'organisation et situer les indicateurs dans les processus de gestion et d'évaluation de programmes;
- fournir à l'étudiant les concepts de base sur la mesure et l'information sous forme d'indicateurs, dans une perspective de suivi de gestion et de suivi de programmes;
- fournir à l'étudiant une méthodologie de réalisation de tableaux de bord : des techniques et des outils d'analyse informationnelle, de développement d'indicateurs, de design et d'utilisation de tableaux de bord et un guide d'implantation dans l'organisation;
- amorcer l'élaboration d'un prototype de tableau de bord;
- planifier le transfert et l'intégration de ces acquis dans son milieu de travail;
- permettre à l'étudiant d'explorer les possibilités et d'expérimenter l'usage de la micro-informatique dans le cadre de l'élaboration et de l'utilisation de tableaux de bord.

ENP7503

### Prestation électronique des services publics

#### Descriptif

L'objectif du cours est de familiariser l'étudiant à la prestation électronique de services publics (PESP) et, plus particulièrement, à son contexte d'émergence, à ses enjeux et à ses impacts. Le cours aborde le contexte social et technologique dans lequel s'inscrit la PESP ainsi que les tendances qui la caractérise, ici et ailleurs, aussi bien sous l'angle de l'offre que de l'utilisation. L'étudiant est aussi sensibilisé à l'impact de la PESP sur le fonctionnement interne des organisations, sur les relations entre celles-ci et leurs partenaires et sur la qualité des services fournis aux citoyens et aux entreprises. Ce cours aborde enfin les enjeux juridiques, éthiques et politiques liés à la PESP. En s'appuyant sur des cas concrets de PESP et sur divers exercices réalisés en classe ou en atelier, le cours favorise le transfert et l'intégration dans le milieu de travail des connaissances apprises.

#### Objectifs

Ce cours vise à permettre aux participants de bien comprendre les conditions, les enjeux, les impacts et la démarche d'implantation liés à la PESP dans un contexte de modernisation et d'amélioration des services publics.

Ce cours vise spécifiquement à :

- familiariser l'étudiant avec :
  - des projets concrets de PESP;
  - les orientations gouvernementales en la matière;
  - les liens entre la PESP et la gouvernance;
  - les enjeux juridiques et éthiques liés à la PESP;
  - les impacts de la PESP sur l'organisation;
  - la démarche d'implantation d'un projet de PESP;
  - les conditions technologiques qui supportent la PESP;
- doter l'étudiant d'un cadre de référence lui permettant :
  - de comprendre les enjeux, les avantages et les limites de la PESP au regard de son organisation ou d'autres organisations publiques;
  - de suivre et de comprendre les principales étapes d'implantation d'un projet de PESP;
  - d'évaluer les conséquences de l'implantation de la PESP sur le fonctionnement interne des organisations publiques (G2E) et sur leurs relations avec les citoyens (G2C), les entreprises (G2B) et d'autres organisations publiques (G2G).

ENP7800

### Gestion budgétaire

#### Descriptif

Ce cours permet de mieux comprendre l'environnement budgétaire du secteur public en approfondissant les thèmes suivants : le processus budgétaire et l'influence du budget sur l'information financière; l'étude de l'évolution des processus budgétaires dans le secteur public depuis le début du siècle; l'utilité de ces processus pour la prise de décision; l'analyse critique de ces processus; les besoins des différents usagers; les problèmes d'implantation des processus budgétaires; la planification budgétaire et financière à court et à long termes dans le secteur public.

#### Objectifs

Ce cours vise à transmettre aux étudiants et étudiantes les bases théoriques et analytiques qui leur permettront de comprendre les particularités de la gestion budgétaire gouvernementale et d'appliquer concrètement les techniques budgétaires modernes aux organisations du secteur public. Plus spécifiquement, le cours permet aux étudiantes et étudiants:

- d'acquérir une connaissance de base concernant les principes, les valeurs et les processus associés à la gestion budgétaire du secteur public;
- d'appliquer les outils d'analyse et de contrôle budgétaire aux organisations publiques;
- de connaître les grandes réformes budgétaires qui ont marqué l'évolution des processus budgétaires de nos gouvernements;
- de développer une habileté à comprendre et à analyser les grands enjeux budgétaires auxquels sont confrontés nos gouvernements;
- de saisir l'importance du facteur humain comme élément stratégique et élément symbolique de la gestion budgétaire;
- de prendre connaissance des plus récents développements théoriques en matière budgétaire.

ENP7821

Comptabilité, outil de prise de décision**Descriptif**

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les systèmes comptables et budgétaires utilisés dans les organisations publiques. À la fin du cours, l'étudiant devra être en mesure d'analyser les états financiers des organismes privés et publics; devra avoir assimilé les concepts et acquis une bonne compréhension des différentes méthodes budgétaires; devra être en mesure d'utiliser l'information des systèmes comptables et budgétaires à des fins de prise de décision, de planification et de contrôle.

**Objectifs**

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'outil que constitue la comptabilité et à lui permettre d'utiliser efficacement cet outil, qui est le principal système d'information de l'organisation publique. Plus spécifiquement il vise à :

- apporter une connaissance de base en comptabilité du secteur public;
- amener l'étudiant à faire une analyse exhaustive des états financiers;
- développer une meilleure compréhension du rôle et de la raison d'être des systèmes budgétaires;
- apporter une connaissance de base sur les notions de coûts dans le cadre d'un système de prix de revient;
- développer chez le participant l'habileté à détecter les faiblesses de contrôle interne.

ENP7828

Gestion de l'information et les nouvelles technologies en administration publique**Descriptif**

Les systèmes d'information et les nouvelles technologies de l'information font dorénavant partie intégrante de l'environnement de travail de l'organisation, de sa gestion performante et ils sont en train de transformer la structure globale de fonctionnement et de communication de tous les réseaux publics. Ce cours vise d'abord à fournir aux étudiants, dans une perspective d'utilisation, les concepts et les principes de fonctionnement qui leur sont nécessaires pour exploiter le plein potentiel des systèmes et des nouvelles technologies de l'information dans le cadre de leurs responsabilités de gestion. Ce cours vise ensuite, dans une perspective de management, à doter les étudiants des méthodes et des techniques nécessaires pour suivre l'évolution des besoins en information et pour encadrer les spécialistes en développement. De plus, le cours vise à sensibiliser les étudiants sur l'importance de la rentabilisation des investissements en technologie de l'information, la gestion de son utilisation, l'évaluation de sa portée et de ses exigences et la maîtrise de ses impacts sur les employés. Ce cours a comme objectif finalement de sensibiliser les étudiants, dans une perspective de réflexion stratégique, aux impacts des transformations et des enjeux organisationnels des nouvelles technologies de l'information et des communications sur l'administration publique.

**Objectifs**

Ce cours vise à développer une réflexion critique et constructive sur la gestion de l'information et sur l'utilisation des nouvelles technologies dans le secteur public.

Plus spécifiquement, le cours vise à :

- prendre connaissance de la complexité des enjeux (organisationnels, techniques, éthiques, légaux, économiques et politiques) liés à la gestion de l'information et à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) dans le secteur public;
- être sensibiliser aux impacts des NTIC sur l'administration publique et, plus particulièrement, sur le fonctionnement interne des organisations publiques et sur leurs relations avec les citoyens, les entreprises et d'autres organisations publiques;
- développer un cadre d'analyse permettant de suivre l'implantation et l'évolution des systèmes d'information dans le secteur public.

ENP7831

Gestion des relations avec les médias**Descriptif**

Ce cours propose de développer et de consolider la capacité des acteurs et des organismes du secteur public à intégrer les relations avec les médias dans les processus d'analyse et de mise en œuvre des politiques publiques. Le premier volet étudie le fonctionnement du milieu médiatique et le rôle des médias dans l'action publique, et il approfondit les relations entre les médias et les organisations publiques contemporaines. À terme, il permet de dégager les enjeux actuels de la communication avec les médias, tels que la transparence et la reddition de comptes, en regard de la dynamique politique inhérente aux organisations publiques. Le second volet présente les principes et outils propres à la gestion des relations avec les médias. Sur la base d'exercices, il permet de s'approprier ces principes et outils, tout en conduisant à réfléchir à leur pertinence selon les circonstances de la communication (situations « normale », de crise, imprévue ou exceptionnelle).

**Objectifs**

Au terme de ce cours, l'étudiant/e :

- comprendra le fonctionnement des médias en relation avec l'action publique;
- comprendra les contraintes et les occasions liées à la présence des médias dans l'action publique;
- saura définir ce qu'est une « bonne » relation avec les médias et connaîtra les éléments de base d'une bonne relation en toutes circonstances;
- saura tirer parti des entrevues et plus généralement de toutes les occasions de communication avec les médias;
- pourra construire et transmettre un message de façon efficace.

ENP7866

### Gestion de projets

#### **Descriptif**

Assurer des prestations de services sous contrainte de temps, de coût et de qualité par une administration et des organismes publics, tenus par les textes de loi (la LAP) et par leur mission spécifiques de satisfaire des citoyens, des entreprises et des clients internes, de plus en plus exigeants, relève d'une véritable gestion de projets appliquée au secteur public. Quels sont les modèles théoriques et opératoires traitant de la gestion de projets dans un contexte public ? Comment mettre en place ce mode de gestion dans une organisation publique ? Quelles techniques et outils doit manier un gestionnaire de projets publics pour pouvoir conduire à terme son mandat ? Quelles habiletés de gestion doit-il acquérir et mettre en oeuvre ? Quels défis doit-il relever avant de pouvoir livrer les projets qui lui ont été confiés dans le cadre de son mandat de gestion ? Ces questions seront soulevées pour orienter l'acquisition des connaissances et des outils visés par le cours Gestion de projets.

#### **Objectifs**

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et de développer les habiletés nécessaires à l'exercice de la responsabilité de la gestion d'un projet dans une organisation du secteur public  
Plus spécifiquement, à la fin du cours, l'étudiant devra :

- connaître la définition d'un projet, les caractéristiques propres à un projet et le rôle joué par les projets dans la gestion des organisations;
- connaître les concepts reliés à la gestion de projet et les étapes du processus de gestion d'un projet:
  - la définition du projet;
  - la planification du projet;
  - l'organisation du projet;
  - le suivi et le contrôle du projet;
  - la fin du projet;
- connaître le déroulement de l'étape de définition d'un projet et être en mesure de mettre en oeuvre les techniques de gestion de projet permettant une formulation rigoureuse du projet;
- connaître les principales méthodes utilisées pour la sélection des projets;
- connaître tous les aspects de la planification d'un projet et être en mesure d'utiliser les principales techniques de la planification propres à la gestion de projet;
- connaître les enjeux liés au choix d'une structure de travail pour l'exécution d'un projet;
- être conscient de la nécessité du suivi et du contrôle d'un projet pendant son exécution et être en mesure d'utiliser les outils de contrôle propres à la gestion de projet;
- savoir comment terminer un projet;
- être en mesure de situer le rôle de la technologie informatique dans la gestion d'un projet, connaître les principales caractéristiques d'un logiciel de gestion de projet, et pouvoir utiliser un logiciel de gestion de projet;
- connaître la problématique de l'évaluation des projets et la méthodologie générale de l'évaluation;
- connaître les particularités de la gestion des petits projets;
- avoir développé sa propre opinion sur l'applicabilité des méthodes et techniques de la gestion de projet dans son environnement organisationnel;
- avoir développé sa propre opinion concernant l'avenir de la gestion de projet.

### **Module C : Dimensions humaines et sociales de l'administration publique**

#### **9 crédits - Minimum 3 cours à faire**

ENP7009

### Mobilisation des acteurs locaux

#### **Descriptif**

Ce cours a pour objectif de préparer les responsables locaux à assumer un rôle de leadership dans la mobilisation des acteurs sur des enjeux territoriaux. Il les amène à comprendre les effets sur la dynamique locale des tendances sociétales, dont la mondialisation, à orchestrer des stratégies pour anticiper et canaliser ces effets de manière productive, à piloter leur mise en oeuvre et à être efficaces en mode de leadership collaboratif. Ce cours est donc centré sur la gouvernance locale, sur la contribution des différents acteurs et plus particulièrement sur le rôle croissant des municipalités. Il est organisé autour de six thèmes : les phénomènes de compétitivité territoriale; les indicateurs urbains; l'apprentissage collectif et l'innovation sociale locale; le marketing territorial; la planification stratégique; la coordination interinstitutionnelle et les partenariats.

#### **Objectifs**

Le cours veut habiliter l'étudiante et l'étudiant à :

- cerner les enjeux spécifiques de gestion qui découle du caractère interorganisationnel et intermilieux de l'action sur des problèmes horizontaux;
- prendre conscience personnellement des habiletés particulières que requiert l'action locale en partenariat;
- diagnostiquer les propriétés collectives d'un milieu;
- comprendre les interactions entre problèmes locaux et tendances globales;



- développer une compréhension globale de l'action publique locale et régionale.

ENP7106

Comportement organisationnel**Descriptif**

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir sa compréhension et sa maîtrise des multiples facteurs qui influencent le comportement des individus et des groupes au sein des organisations; elle vise également à aider l'étudiant à augmenter sa sensibilité par rapport à ses besoins, ses motivations, son mode d'influence, son style de communication afin de mieux comprendre les effets de ces éléments sur sa contribution dans l'organisation, sur sa pratique quotidienne comme gestionnaire. Parmi les principaux thèmes couverts, on retrouve la perception, la communication, la motivation, le leadership et la connaissance de soi.

**Objectifs**

Le cours veut habiliter l'étudiante et l'étudiant à :

- initier les participants aux principaux concepts psychologiques relatif au comportement des groupes dans l'organisation;
- les amener à prendre conscience de leur propre comportement.

ENP7159

Développement personnel du gestionnaire**Descriptif**

Ce cours offre à l'étudiant l'occasion d'approfondir ses connaissances sur la personne et son développement (processus d'actualisation, lois de fonctionnement, mécanismes d'adaptation) et d'en explorer les applications pratiques dans sa vie professionnelle. Plus spécifiquement, il permet à l'étudiant de développer une meilleure connaissance de soi et de son mode d'interaction avec lui-même, les autres et l'environnement pour en évaluer les conséquences et y apporter des changements nécessaires ou souhaités. Il lui permet également de se familiariser avec divers moyens et outils susceptibles de lui être utiles par la suite dans l'exercice de ses fonctions de cadre. Il lui offre finalement l'occasion de faire des choix éclairés lui permettant de mieux se réaliser dans sa vie professionnelle et d'en assumer la responsabilité. Tout en étant appuyé sur des modèles théoriques reconnus en psychologie, ce cours a nécessairement une visée pratique; l'encadrement pédagogique proposé (activité intensive en résidence, démarche, exercices, travaux) et spécifique à ce cours contribue à l'atteinte des objectifs.

**Objectifs**

Ce cours veut permettre à l'étudiant de :

- devenir plus conscient de ses capacités et de ses limites, de mieux se connaître;
- de déterminer ses besoins, ses valeurs et les moyens qu'il utilise pour s'empêcher de les réaliser;
- de découvrir davantage son pouvoir et sa responsabilité dans le choix qu'il fait;
- d'établir un plan d'action et de développement personnel pour son retour dans une organisation;
- d'approfondir ses connaissances sur le fonctionnement de la personne et les relations humaines.

ENP7220

Habilités de direction**Descriptif**

Ce cours s'adresse à des gestionnaires qui souhaitent exercer la direction des personnes de manière plus consciente, responsable, intégrée et harmonieuse en rapport avec leur personnalité propre, ceci afin de se développer comme gestionnaire et de comprendre sur quelles bases améliorer leur style personnel de direction et leurs habiletés. Essentiellement axé sur la subjectivité de la personne qui dirige et principalement basé sur des apprentissages pratiques et concrets de la réalité entourant la direction, tant la réalité intérieure qu'extérieure. Ce cours propose 3 niveaux d'analyse :

- a) la connaissance et la conscience de soi comme dirigeant;
- b) les relations interpersonnelles : les enjeux interpersonnels de la communication, l'écoute et le feedback, son style personnel d'influence et son impact sur autrui, la relation d'autorité, etc.;
- c) la méthode pédagogique, visant à faire comprendre une réalité subjective et concrète sera moins axée sur les aspects conceptuels et intellectuels des connaissances que sur leur aspect pratique et leur résonance émotionnelle.

**Objectifs**

Au terme de ce cours, l'étudiant aura été en mesure d'évaluer ses forces et ses "faiblesses" en regard de la pratique des trois types d'habiletés traités et de se familiariser avec quelques approches théoriques et quelques techniques susceptibles d'améliorer la pratique de ces habiletés.

Le premier module traite de la prise de décision. L'étudiant sera amené à prendre conscience de son propre processus de prise de décision, à confronter et à enrichir ce processus à l'aide de différents modèles de prise de décision et à intégrer les différents aspect stratégiques que ce ou ces processus doivent intégrer dans un cadre organisationnel,

Le second module traite des communications interpersonnelles avec présentation d'un modèle, analyse des dimensions de la communication et de ses obstacles, identification de son style personnel et surtout pratique de ses habiletés lors de simulations de différents types d'entrevues.

Enfin le dernier module traite des différents aspects liés à la préparation, à la conduite et au suivi de réunions de

travail.

ENP7501

### Éthique et management public

#### **Descriptif**

Dans notre cours, nous tenterons d'abord de comprendre pourquoi l'éthique gouvernementale devient un élément incontournable. Loin de la naïveté qui nous amènerait à interpréter ce virage comme un appel de la vertu, nous aborderons plutôt cette problématique de façon pragmatique : nous tenterons ainsi de comprendre le contexte d'émergence de cette nouvelle problématique à travers la crise des institutions publiques, le développement du nouveau management public, la modernisation de la fonction publique, la mutation culturelle, etc. Nous tenterons également de faire la distinction entre les différents modes de régulation qui s'offrent aux institutions publiques pour régir les comportements de leurs employés et nous analyserons les stratégies régulatrices proposées par l'OCDE et certaines instances gouvernementales. Nous apprendrons également à distinguer le raisonnement éthique des autres modes de raisonnement, notamment le raisonnement stratégique et le raisonnement normatif.

#### **Objectifs**

Le présent cours permettra d'abord aux étudiants de maîtriser davantage le lexique propre à l'éthique gouvernementale. Les étudiants seront ensuite amenés à distinguer ce qui relève de l'éthique (l'autorégulation) et ce qui n'en relève pas (l'hétérorégulation). Par la suite, le cours permettra aux étudiants de découvrir quelles sont les grandes prémisses qui orientent la mise en place de l'infrastructure de l'éthique à l'intérieur de nos États. Pour alimenter notre réflexion, nous analyserons les différentes propositions qui émergent des documents officiels de l'OCDE, du gouvernement fédéral canadien et du gouvernement québécois. L'analyse de ces grandes stratégies de mise en place de l'infrastructure de l'éthique, nous fera découvrir que les gouvernements de l'OCDE restent profondément marqués par la logique de contrôle aux droits et à la déontologie. À la lumière de ces résultats, nous tenterons de voir en quoi cette logique contrôle va à l'encontre des objectifs de décentralisation, d'autonomie, de souplesse et de responsabilisation propre au projet de modernisation. Loin de conclure sur cette note pessimiste, nous terminerons ce cours en explorant comment les gestionnaires des organisations publiques peuvent redonner un sens à l'éthique organisationnelle en s'y référant avec conviction comme un moyen sain et efficace pour faire la promotion d'une réelle reponsabilisation de ses employés. Nous analyserons également certaines expériences concrètes encourageantes de consultation en éthique gouvernementale dont l'objectif est d'aider les décideurs.

À la fin du cours l'étudiant:

- devrait être en mesure de faire la distinction entre ne démarche de gestion comportementale en milieu organisationnel qui relève de l'hétérorégulation versus celle qui relève de l'éthique (autorégulation);
- aura une bonne connaissance de ce qui se fait concrètement en matière d'éthique gouvernementale tant au Québec, au Canada que dans les pays de l'OCDE;
- pourra porter un jugement critique sur la tendance actuelle axée sur le contrôle;
- amorcera une réflexion sur la façon de se référer à l'éthique afin de recréer une culture organisationnelle orientée vers le respect de la responsabilisation. L'éthique sera également perçue comme un élément névralgique dans la stratégie de modernisation de l'organisation, puisqu'elle facilite le développement de la culture de la responsabilité à tous les niveaux de l'organisation;
- aura compris que l'éthique n'est pas une nouvelle contrainte politique ; elle représente plutôt une avenue fort intéressante pour augmenter la qualité de la prise de décision politique en contexte démocratique.

L'objectif implicite de ce cours est de faire comprendre aux étudiants qu'il ne suffit plus d'avoir le goût d'agir pour être un bon gestionnaire public ou un bon politicien, mais qu'il est désormais nécessaire de démontrer que l'on a la capacité de poser, en amont de la décision, un jugement raisonné et que l'on a la conviction nécessaire pour assumer, en aval, la responsabilité de cette dernière.

ENP7502

### L'espace affectif dans l'organisation

#### **Descriptif**

Ce cours vise à expliciter la dynamique des émotions dans les organisations et à dévoiler les dimensions de l'affectivité incarnées dans le rôle du gestionnaire. Le cours offre aux gestionnaires une nouvelle perspective pour comprendre la dynamique émotions-travail et pour les aider à relever les défis organisationnels auxquels ils sont confrontés. Alors que les émotions sont considérées plutôt personnelles, nous concentrons notre attention sur la nature sociale des émotions; comment elles émergent des relations sociales au travail, et comment elles influencent le procès du travail lui-même. Nous mettons l'accent sur l'espace-temps affectif des organisations, c'est-à-dire, un espace et une période de temps où les émotions font leur marque.

#### **Objectifs**

Ce cours vise à expliciter la dynamique des émotions dans les organisations et à dévoiler le rôle important que joue l'affect dans la vie au travail. Nous explorerons les paramètres des émotions au travail et plus spécifiquement, les dimensions de l'affectivité incarnées dans le rôle du gestionnaire. Guidés par une perspective sociologique, nous mettons l'accent sur la nature sociale des émotions. Les émotions sont des faits sociaux qui émergent de l'interaction avec les autres, et c'est la nature de cette interaction que nous voulons mettre en évidence ici.

Ce cours aidera les gestionnaires à nommer, à comprendre et à mieux faire face à un aspect de leurs responsabilités qui est à la fois exigeant et lourd de signification, à savoir, le travail sur les émotions. Le cours offre aux gestionnaires une nouvelle perspective pour comprendre la dynamique émotions-travail et pour les aider à relever les défis organisationnels auxquels ils sont confrontés. Alors que les émotions son considérées plutôt personnelles, nous concentrerons notre attention sur la nature sociale des émotions; comment elles émergent des relations sociales au travail, et comment elles influencent le procès du travail lui-même. Nous mettons l'accent sur l'espace-temps affectif des organisations, c'est-à-dire, un espace et une période de temps où les émotions font leur marque. Plus précisément, l'espace-temps affectif comprend trois éléments : un ensemble de relations affectives construites socialement; des sites physiques correspondants; des moments dans le temps. Ces trois

éléments sont encadrés et interprétés en termes des émotions ou des sentiments.

ENP7661

Les dimensions sociales de l'organisation

**Descriptif**

L'objectif du cours est de comprendre les complexités des organisations québécoises dans l'univers de la restructuration mondiale. En considérant l'organisation comme un milieu social important, ce cours vise à réorienter notre façon de voir l'endroit où nous travaillons et dans lequel nous prenons des décisions. À l'aide de « l'imagination sociologique », nous analyserons le processus de la modernité et son impact sur nos expériences organisationnelles de tous les jours. L'outil de la métaphore sera employé pour comprendre les différentes visions que l'on peut construire de l'organisation, ainsi que des conséquences pratiques de chacune. Le cours termine par une réflexion sur l'organisation de demain et les défis des gestionnaires et des analystes qui y travaillent.

**Objectifs**

Ce cours fournit à l'étudiant un cadre d'analyse et d'interprétation sociologique des caractéristiques et du fonctionnement des organisations ainsi que de la division et de l'organisation du travail en lui offrant des outils intellectuels – concepts, théories, méthodes – pour mieux comprendre le milieu dans lequel il œuvre et prend des décisions. On examine, d'une manière critique, les approches utilisées pour décrire et analyser les organisations et on s'interroge sur la signification, les fonctions et la transformation du travail au cours du 20<sup>e</sup> siècle, ainsi que sur l'avenir du travail et des organisations dans notre société post-industrielle.

ENP7861

Relations du travail

**Descriptif**

Ce cours doit permettre aux étudiants de :

- connaître le contexte légal dans lequel s'insèrent les relations du travail dans les secteurs public et parapublic au Québec;
- faire le point sur l'évolution du syndicalisme dans les secteurs public et parapublic au Québec : son idéologie, ses stratégies et ses tactiques, les objectifs qu'il désire atteindre;
- se familiariser avec les mécanismes de la négociation et de l'administration d'une convention collective;
- faire face à des conflits de travail : préparer un dossier disciplinaire, répondre à un grief, présenter une argumentation lors d'un arbitrage;
- développer certaines habiletés permettant de mieux gérer un personnel régi par une convention collective.

**Objectifs**

Ce cours vise à :

- initier l'étudiant au cadre juridique général dans lequel se situe le régime des relations du travail des secteurs public et parapublic;
- permettre à l'étudiant de se familiariser avec le processus de la détermination des conditions de travail;
- sensibiliser l'étudiant aux principaux enjeux de la négociation collective.

ENP7867

Changements technologiques et gestion des ressources humaines

**Descriptif**

Ce cours porte sur la place qu'il faut accorder aux ressources humaines dans la gestion des changements technologiques. Dans un premier temps, on examinera les types de technologies et les effets associés à leur adoption tant pour les organisations (effets sur la structure, sur la performance, etc.) que pour les individus (effets sur le contenu du travail, la santé au travail, l'évaluation des emplois, etc.). En second lieu, on présentera un processus de gestion des nouvelles technologies où l'aspect social et humain sera pris en compte dans les différentes étapes que sont la planification stratégique, la planification des projets, leur mise en place et leur évaluation. Une attention particulière sera apportée aux objets de la gestion des ressources humaines touchés par l'introduction de nouvelles technologies.

**Objectifs**

Ce cours vise à :

- prendre conscience de l'importance stratégique du rôle de la ressource humaine lors de l'introduction et de l'utilisation des nouvelles technologies;
- fournir un cadre de réflexion sur les différents aspects humains et sociaux touchés par l'utilisation des nouvelles technologies et d'une façon plus particulière, mesurer l'impact des nouvelles technologies sur certaines fonctions de gestion des ressources humaines.

Plus spécifiquement, ce cours vise à :

- acquérir le bagage conceptuel nécessaire au gestionnaire et au décideur en ce qui a trait aux nouvelles technologies en général et plus particulièrement aux technologies en usage au sein de l'appareil public et parapublic;
- le cours fournira de plus des occasions de développer des habiletés plus spécifiques quant à l'usage des nouvelles technologies;
- le cours permettra aussi de confronter des modèles théoriques à des expériences vécues au sein des entreprises publiques et parapubliques;
- enfin le cours permettra de faire une mise à jour des connaissances dans le domaine des nouvelles technologies et management des ressources humaines.

**Activité d'intégration obligatoire - 12 crédits**ENP7198 [Projet d'intervention \(12 crédits\)](#)

Le projet d'intervention est une activité d'intégration par laquelle l'étudiant solutionne un problème de nature administrative, qui lui est soumis par une organisation. Le projet d'intervention résulte en un document public dans lequel l'étudiant définit le problème, le situe dans son environnement spécifique, l'analyse, formule et évalue des hypothèses à son sujet, et propose la solution la plus adéquate.

ou

ENP7905 [Séminaire d'intégration en management public \(6 crédits\)](#)**Descriptif**

Le séminaire de synthèse vise l'intégration des connaissances acquises en management public. Il permet à l'étudiant de démontrer sa capacité d'effectuer le transfert, dans des situations concrètes de travail, des connaissances et apprentissages acquis au cours de son programme d'études. Ce cours individuel se déroule en deux étapes. Dans un premier temps, l'étudiant procède à l'identification et à l'analyse d'un thème ou problème spécifique dans le domaine du management; le thème est choisi en fonction des objectifs personnels de l'étudiant et des besoins de son organisation; l'analyse s'appuie sur les références documentaires fournies par les cours du programme et sur les connaissances et habiletés alors acquises. Dans un deuxième temps, l'étudiant effectue, au sein d'une organisation cible (généralement la sienne), une étude visant à appliquer où à valider les connaissances recensées dans son analyse théorique, établit une problématique appropriée de la question étudiée et propose, après diagnostic, les avenues d'une éventuelle intervention corrective ou d'une stratégie managérielle susceptible d'en découler.

**Objectifs**

Ce séminaire a comme objectif premier l'intégration des divers contenus reliés de près ou de loin aux modèles, concepts ou techniques de management. Par des moyens différents, il vise le même objectif que le projet d'intervention ou le stage en organisation. En ce sens, il est donc complémentaire aux autres cours inscrits au programme de la Maîtrise, orientés plutôt vers l'analyse et l'acquisition de connaissances.

Plus spécifiquement, cette activité devrait aussi permettre à l'étudiant:

- d'utiliser des outils ou modèles d'analyse et de synthèse développés dans les cours antérieurs;
- de développer une meilleure vision des diverses réalités de l'administration et des pratiques du management public;
- de confronter ses idées et valeurs avec celles des autres étudiants;
- de clarifier, s'il y a lieu, ses motivations professionnelles et son propre cheminement de carrière.

et

2 cours ou activités à prendre parmi l'ensemble des cours offerts, reconnus dans le programme et approuvés par le coordonnateur des études du lieu d'études (6 crédits)

**Activités complémentaires -**ENP7169 [Stage de recherche-observation](#)**Descriptif**

Ce stage consiste à faire une étude comparée à partir d'un thème spécifique lié à l'administration publique. Tout en approfondissant ce thème, l'étudiant peut perfectionner ses connaissances en administration publique et se familiariser avec le fonctionnement d'une administration publique.

**Objectifs**

L'objectif général du stage de recherche-observation est de permettre à l'étudiant d'approfondir sa connaissance d'un thème spécifique relié à l'administration publique, par les moyens particuliers que sont l'observation et la cueillette de témoignages dans plusieurs organisations.

ENP7171 [Séminaire de lecture](#)**Descriptif**

Le séminaire de lecture a pour objet de permettre à un étudiant d'approfondir un thème relatif à l'administration publique et qui n'est pas traité par aucun cours ou séminaire offert à l'ENAP ou dans l'une des universités environnantes. Cette activité a obligatoirement un caractère théorique et elle s'inscrit dans une démarche personnalisée de formation à l'intérieur du programme de maîtrise en administration publique. L'étudiant doit négocier avec le professeur un contrat pédagogique qui inclut une bibliographie, un calendrier de rencontres, les exigences de l'essai et le mode d'évaluation.

**Objectifs**

Le séminaire de lecture a pour objet de permettre à un étudiant d'approfondir un sujet qui n'est traité par aucun cours ou séminaire offert à l'ENAP ou dans l'une des universités environnantes. Le séminaire s'inscrit dans une démarche personnalisée de formation à l'intérieur du programme de maîtrise.

ENP7173

Séminaire de préparation au stage de recherche-observation

**Descriptif**

Pour pouvoir effectuer son stage de recherche-observation, l'étudiant doit se préparer en participant à un séminaire qui lui permettra d'approfondir à l'avance son thème de recherche et se familiariser avec le fonctionnement d'une administration publique. Cette préparation au stage de recherche-observation est soumise à une évaluation et compte pour trois crédits à l'intérieur du programme.

**Objectifs**

Ce séminaire vise à assurer la préparation adéquate de l'étudiant pour son stage de Recherche-observation, ce tant sur le plan des contenus que sur le plan méthodologique.

---

ENP7174

Stage d'immersion (6 crédits)

**Descriptif**

Stage individuel où l'étudiant, durant une période donnée (minimum 8 semaines), participe aux activités d'une organisation qui a accepté de le recevoir. Ce stage a pour objectif de favoriser une expérience complémentaire en permettant à l'étudiant de faire un apprentissage qui soit utile à son développement personnel et professionnel. À la date déterminée par la direction de l'enseignement et de la recherche, chaque étudiant intéressé doit soumettre un projet et le présenter à un jury.

**Objectifs**

L'objectif général du stage d'immersion est de permettre à l'étudiant d'acquérir une vision plus complète de l'administration publique. Il s'agit plus précisément de lui permettre d'expérimenter une situation de travail qui lui est étrangère et qui constitue pour lui une occasion privilégiée d'approfondir certains aspects de la gestion ou sa connaissance de l'environnement des organisations publiques.

---

